### DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2026

Ce dossier de demande de subventions est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la commune, à l'exception de celles faisant l'objet d'une convention de partenariat signée. Il concerne le **fonctionnement** général de l'association ou le **financement d'une action spécifique**. Il ne concerne pas le financement d'un investissement

Ce dossier devra être déposé <u>complet</u> en mairie pour le <u>2 février 2026 délai de rigueur.</u> Après cette date il ne sera pas instruit

Identification de votre association*
ASSOCIATION <sup>1</sup> :
Sigle de l'association :
Adresse du siège social <sup>2</sup> :
Code Postal :
Téléphone :
Objet de l'association <sup>3</sup> :
Identification des responsables de l'association
Le Président Tél : Courriel
Le SecrétaireTél :Courriel
Le Trésorier
Personne chargée du dossier au sein de l'association :
Nom, PrénomTéléphone
Lieu d'intervention de votre association
□ Commune □ Département
□ Région □ Autre
CADRE RESERVE A LA MAIRIE
Délibération du CM du
Montant attribué : - Fonctionnement :
- Actions spécifiques :

<sup>\*</sup> Les informations dans l'encadré ci-dessus sont nécessaires au service vie associative de la collectivité pour assurer le suivi et la gestion de la demande de subvention.

En remplissant ce formulaire, vous donnez votre consentement à la communication de vos données via les médias de la collectivité. Elles sont conservées 10 ans (si la demande fait l'objet d'une subvention) ou jusqu'à leur mise à jour. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : courriel et adresse mairie ou à notre délégué à la protection des données à l'adresses suivante : protection.donnees@cdg29.bzh ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. La collectivité ou le délégué à la protection des données sera susceptible de vous demander un justificatif d'identité. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## Renseignements d'ordre administratif et juridique

Votre association dispose- t- elle d'un agrément administratif ?					
□ non □ oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) (Type, date et autorité attributaire)					
Votre association est- t- elle Votre association dispose- t-			□ non □ non	□ oui □ oui	
Si votre association emploie d	es salariés : n° de SIREN :				
Si non : n° RNA :					
Date(s) de publication au journ	al officiel <sup>5</sup>		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Description des activités habit la commune, leur durée et leu		récisez vos actions, le no	mbre app	roximatif de per	sonnes bénéficiaires sur
Composition en nombre du co	nseil d'administration 6				
Moyens humains de l'associat Vous indiquerez le nombre de p Nombre de licenciés :		ctivité de l'association			
	PLOUZANEENS	NON PLOUZANEENS		TOTAL	
Agés de moins de 18 ans					
Agés de 18 ans et plus					
Nombre d'adhérents					
Nombre de bénévoles					
Nombre de salariés					
Nombre de salariés en équiva	lent temps plein (ETP				
Nombre d'emplois aidés par l					
Nombre d'emplois aidés autre	es:				
Avantages en nature fournis par la commune en 2025 :					
Aides d'agents   non oui, à quelle(s) occasion(s) ?					
Prêts de matériel □ non □ oui, à quelle(s) occasion(s)					
Mises à disposition de locaux	Mises à disposition de locaux □ non □ oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s)				

#### COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE ECOULEE ET BUDGET PREVISIONNEL<sup>7 8</sup> (ne pas indiquer les centimes)<sup>9</sup> CHARGES Dernier Dernier **Budget Budget** prévisionnel exercice **PRODUITS** exercice prévisionnel clos<sup>12</sup> clos<sup>10</sup> Ventes de produits finis, prestations de services<sup>13</sup> Achats Achats d'études et de prestations de services Achats non stockés de matières et fournitures Marchandises Fournitures non stockables (eau, énergie) Prestations de services Fournitures d'entretien et de petit équipement Produits des activités annexes ..... Fournitures administratives Subventions d'exploitation Autres fournitures État (à détailler) : Services extérieurs Sous-traitance générale . . . . . . . . . . . . . . . . Locations mobilières et immobilières Entretien et réparation Assurances Département(s): Documentation ..... Divers . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Commune(s): Autres services extérieurs Plouzané.... Rémunérations intermédiaires et honoraires Autre(s)..... Publicité, publications Déplacements, missions et réceptions Organismes sociaux (à détailler): Frais postaux et de télécommunication Services bancaires Divers Fonds européens ..... Impôts et taxes CNASEA (emplois aidés) Impôts et taxes sur rémunérations . Autres impôts et taxes Autres recettes (précisez): Charges de personnel ..... Rémunérations du personnel Charges sociales ...... Autres charges de personnel Autres produits de gestion courante Cotisations Autres charges de gestion courante ...... . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**Produits financiers** 

**Produits exceptionnels**Sur opérations de gestion

Sur exercices antérieurs

Bénévolat

Dons en nature

Prestations en nature

Reprise sur amortissements et provisions

TOTAL .....

TOTAL DES PRODUITS.....

Contributions volontaires en nature

Dernier résultat 14	•	Excédentaire	ç.	Samuel .				
	•	Déficitaire	30	Somme :				
Justification du résultat :								
Bilan <sup>15</sup> à clôture du dernie	er exercice <sup>16</sup> :					_		
		Acti	f		Passif			
				- 4				

.....

. . . . . . . . . . . . . .

Charges exceptionnelles

**Dotation aux amortissements** 

(provisions et engagements)

nature

prestations

Secours en nature

Personnels bénévoles

TOTAL .....

Emploi des contributions volontaires en

Mise à disposition gratuite des biens et

TOTAL DES CHARGES.....

Actif		Passif		
Compte chèque		Réserves		
Compte livret		Dettes		
Caisse		Autres		
Autres				
TOTAL		TOTAL		

......

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . .

L'Association sollicite une subvention de :€
--

# Attestation sur l'honneur<sup>17</sup>

# Description de l'action spécifique<sup>19</sup> (1 fiche par action spécifique)

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche ni le budget prévisionnel correspondant. Contenus et objectifs de l'action Public(s) ciblé(s) Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : ..... Lieu(x) de réalisation de l'action Date prévue de mise en œuvre ..... Durée de l'action (précisez jours, mois, années) Méthode d'évaluation prévue pour l'action L'association ...... sollicite une subvention de : ......€

### BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION PROJETEE (ne pas indiquer les centimes)<sup>20</sup>

(ce budget prévisionnel doit comporter uniquement les charges et produits directement liés au projet)

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS		
Achats		Ressources Propres			
Prestations de service		Prestations de services Vente de marchandises			
Matières et fournitures		Produits des activités annexes			
Autres fournitures		Subventions demandées			
		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
		Région(s)			
Services extérieurs					
Locations		Département(s)			
Entretien		Département(s)			
Assurances		Commune(s)			
		Plouzané			
		Autres(s)			
		Bénévolat			
		CNASEA (emplois aidés)			
Autres services extérieurs					
Honoraires		Organismes sociaux (à détailler)			
Publicité					
Déplacements, missions		Autres recettes attendues (précisez)			
Charges de personnel		Demande(s) de financement			
Salaires et charges		communautaire			
Frais généraux		Ressources indirectes affectées			
·····					
Total des Charges		Total des Produits			
Emplois des contributions volontaires en		Contributions volontaires en nature			
nature Secours en nature		Bénévolat Prestations en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et		Dons en nature			
prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL		TOTAL			
L'association sollicite une subvention de €					

L'association s'engage à faire parvenir un compte rendu financier de l'action, dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention à été accordée.

### LISTE DES PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE DE SUBVENTION 2026

(y compris ce feuillet)

1 <sup>ere</sup> de	emande Renouvellement		
	DESIGNATION DES PIECES	CADRE RESERVE ASSOCIATION	CADRE RESERVE MAIRIE
✓	1 exemplaire de vos statuts déposés ou approuvés <sup>21</sup>		
✓	Copie du récépissé de publication au JO <sup>22</sup>		
✓	Composition du conseil d'administration et du bureau <sup>23</sup>		
✓	Relevé d'identité postal ou bancaire		
☐ Nou	le préciser si vous avez changé de R.I.B. au cours de l'année : veau R.I.B (à joindre obligatoirement à la demande de subvention) de changement		
✓	Rapports d'activités et moral, date et procès verbal de la dernière assemblée générale		
<b>√</b>	Compte de résultat du dernier exercice clos au jour de la demande sur le modèle joint, certifié par le président		
✓	Budget(s) prévisionnel(s) - (modèle(s) joint(s) ou document(s) de l'association)		
✓	Compte rendu financier de l'utilisation de la subvention déjà obtenue en cas de renouvellement d'une action spécifique		
✓	Pouvoir donné au signataire dans le cas ou le dossier ne serait pas signé par le représentant légal de l'association		
✓	Bilan comptable de l'association à la clôture du dernier exercice		

### DOSSIER A FAIRE PARVENIR DUMENT COMPLETE ET SIGNE

Pour le 2 février 2026 dernier délai

A l'adresse suivante : Place de la République 29280 Plouzané

Contact: Marion LOMBARD - Service Vie associative

Téléphone : 02 98 31 95 31

#### **NOTICE POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION 2026**

Le dossier de demande de subvention **complet** et signé doit être déposé en Mairie au plus tard pour le **2 février 2026**.

Le dossier doit être complété et accompagné des pièces demandées.

Le service « Vie associative » de la Mairie peut aider toute association qui le souhaite à remplir son dossier.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mettre le nom tel que mentionné dans les statuts

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est à cette adresse que sera adressé tout courrier officiel

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il s'agit de l'objet qui est inscrit dans les statuts

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Vérifier la conformité aux statuts

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Toutes les dates de création ou de modifications doivent être indiquées.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Joindre la composition du Conseil d'Administration au jour du dépôt de la demande

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A remplir obligatoirement

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le budget doit nécessairement être équilibré. Tout dossier dont les recettes seraient inférieures ou supérieures sera rejeté.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le budget et le compte de résultat peuvent être joints, sur un papier libre.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Il s'agit du dernier exercice clos au jour de la demande.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Exercice pour lequel la subvention est demandée

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Il s'agit du dernier exercice clos au jour de la demande.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Il appartient à l'association de vérifier si elle est assujettie aux diverses taxes telles que la TVA.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Rayer la mention inutile

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Préconisation de la chambre régionale des comptes

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Le bilan peut être joint sur un papier libre

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Joindre un RIB

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> La loi n°2000-321 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandée

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Le budget et le compte de résultat peuvent être joints.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Les statuts sont obligatoires lors d'une première demande de subvention ou en cas de changement au sein de l'association.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> La copie du récépissé de publication au J.O. est obligatoire lors d'une première demande de subvention ou en cas de changement au sein de l'association.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La composition du conseil d'administration et du bureau est obligatoire lors d'une première demande de subvention ou en cas de changement au sein de l'association.